



**PRÉFÈTE
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sécurité

Chiffres 2025

La délinquance dans la Nièvre

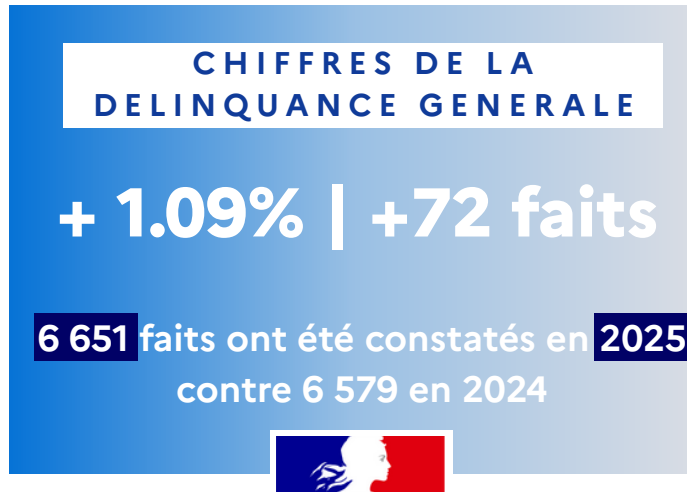
Dossier de presse

Mardi 10 février 2026

DOSSIER DE PRESSE

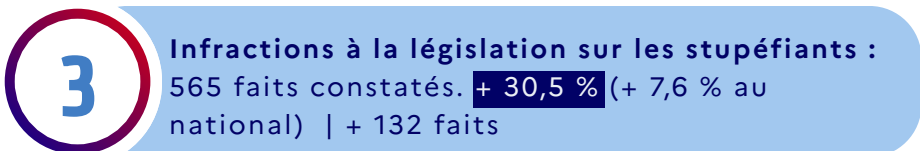
BILAN DE LA DELINQUANCE EN 2025

Les chiffres du service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) du 29 janvier 2026, montrent un bilan contrasté de la délinquance dans la Nièvre en 2025.



Bilan chiffré

Les indicateurs de la délinquance dans le département restent encore cette année en deçà des indicateurs nationaux, mais l'évolution n'en est pas pour autant pleinement satisfaisante.



Interprétation : Au delà des pourcentages, les chiffres en valeur absolue sont contenus.

DOSSIER DE PRESSE

BILAN DE LA DELINQUANCE EN 2025

I - ATTEINTES AUX BIENS

4 689 faits constatés. + 0,97 % | + 45 faits

Les cambriolages :

1 208 faits en 2025 (1 213 en 2024) – 2,11 % | -26 faits

La baisse concerne surtout les résidences principales et secondaires

Les vols liés à l'automobile :

922 faits en 2025 (964 en 2024) – 4,4 % | -42 faits

Les destructions et dégradations de biens :

763 faits en 2025 (718 en 2024) + 6,3 % | + 45 faits

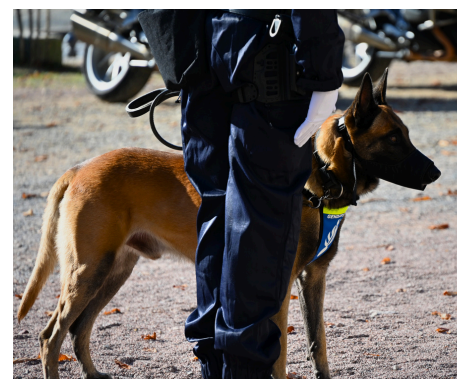
La hausse concerne surtout les dégradations et destructions de véhicules privés.

Affaires emblématiques des forces de sécurité intérieure sur les atteintes aux biens :

Fabrication d'armes à feu grâce à une imprimante 3D : au cours de la période de janvier 2024 à décembre 2025, à Varennes-Vauzelles et Urzy, dans le cadre d'une procédure dédiée aux stupéfiants, la gendarmerie nationale a découvert la fabrication d'armes à feu fonctionnelles ainsi que d'éléments pour armes à feu, à l'aide d'une imprimante 3D. L'auteur a été condamné à 1 an d'emprisonnement, 15 ans d'interdiction de détention d'arme et 500€ d'amende.



Interpellation de l'auteur d'un vol à main armée par la police nationale dans la station service AVIA le 02 septembre 2025. La perquisition au domicile de l'auteur a permis la découverte de produits stupéfiants (6 litres d'herbe de cannabis, soit 245 grammes) et du matériel de conditionnement.



Incendie volontaire d'une chèvrerie à Bitry en août 2025 qui a été résolu dans le temps de la flagrance, alors que près de 130 chèvres avaient péri dans les flammes et du matériel agricole a été détruit. L'auteur a été condamné à 4 ans de prison dont 30 mois sursis.

DOSSIER DE PRESSE

BILAN DE LA DELINQUANCE EN 2025

II – ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTEGRITE PHYSIQUE

1 962 faits constatés. + 1,4 % | + 27 faits

(+ 5,1 % au national) |

Les violences physiques crapuleuses :

73 faits en 2025 (56 en 2024) + 30,4 % | + 17 faits

Les violences physiques non crapuleuses :

1 136 faits en 2025 (1 101 en 2024) + 3,18 % | + 35 faits

Les menaces ou chantages :

451 faits en 2025 (520 en 2024) – 13,3 % | -69 faits

Les violences intrafamiliales :

2 112 victimes (2 131 en 2024) – 0,89 % | -19 faits



Association Nivernaise D'Aide aux Victimes d'Infractions

Action de l'État pour lutter contre les violences aux personnes

Partenariat avec France victimes 58 :

- Intervention sociale en commissariat et gendarmerie (ISCG)
- Maison de protection des familles (MPF) et commissariat
- Accueil de lycéens au commissariat en 2025 pour distribution des sifflets anti-relous;
- opération "violentomètre" dans les pharmacies.



Action de l'Etat pour lutter contre la prostitution

Réactivation le 16 décembre 2025 de la commission départementale de lutte contre la prostitution et définition d'un plan d'action.



Sécurisation de l'espace scolaire

Opérations de fouilles de sacs avec 130 contrôles réalisés en 2025 ayant abouti à 11 armes saisies, 6 infractions relevées, 1 garde à vue, 3 sanctions pénales.

Actions de prévention de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire dans le cadre, entre autres, du fonds interministériel de prévention de la délinquance : 9 actions de prévention de la délinquance pour 300 personnes et 70 000 euros de subventions.

III - INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS

565 faits constatés + 30,5 % | + 132 faits
(+ 7,6 % au national)

Augmentation de l'activité des services : croissance du nombre des contrôles, des gardes à vues, et du nombre d'amendes forfaitaires délictuelles.

Malgré une persistance des trafics, on note la substitution progressive de la cocaïne au cannabis qui reste prédominant.

Affaires marquantes des forces de l'ordre

Une opération CODAF à Nevers en août 2025 a permis la saisie de stupéfiants, d'une arme à feu, d'infractions à la législation du travail. Le gérant a été condamné à 2 ans de prison.

Deux opérations dans l'agglomération neversoise :

- Janvier 2025 saisie d'une Audi A3 et 122 000 €,
- Juin 2025 saisie de 5 véhicules.

Une enquête en février 2025 un trafic de cigarettes a été dismantelé et a abouti à une saisie de 350 cartouches.

Une enquête d'une année a permis le dismantèlement d'un trafic de stupéfiants entre l'Yonne et la Nièvre impliquant 7 personnes (smartphones, cannabis, herbe et 10000 euros découverts).



STUPÉFIANTS

Les saisies des produits stupéfiants en 2025 :

6,2 kg de cannabinoïdes

41 pieds de cannabis

770 g de cocaïne

235g d'héroïne



Avoirs criminels

Police + Gendarmerie

2.2 Millions d'€



DOSSIER DE PRESSE

BILAN DE LA DELINQUANCE EN 2025

IV - SÉCURITÉ ROUTIÈRE

+ 5 tués | 24 personnes

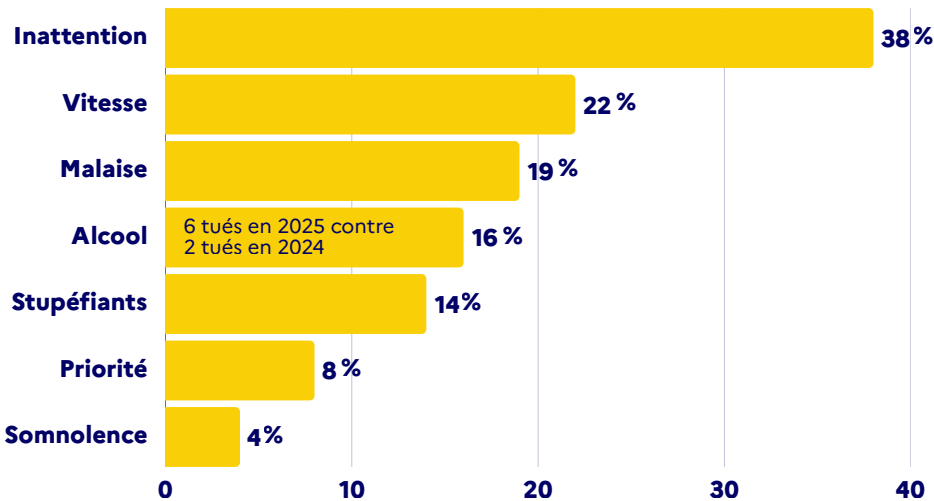
(19 personnes en 2024)

- 13% d'accidents de la route en 2025

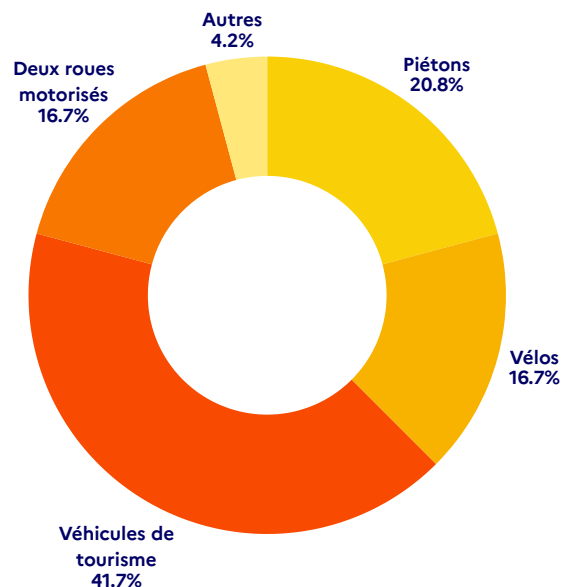
(137 personnes)

- 14 % de blessés hospitalisés (64 personnes)

Causes principales identifiées dans les accidents mortels en 2025 :



Répartition des tués par type de véhicule:



DOSSIER DE PRESSE

BILAN DE LA DELINQUANCE EN 2025

Opérations de sécurité routière marquantes en 2025 :

Actions du plan départemental de sécurité routière et du PADRSQ :



66 actions de prévention en 2025

13 000 personnes sensibilisées en écoles, entreprises et collectivités sur la sécurité routière, les conduites à risque, les mobilités douces, les seniors et les deux-roues.

Subventions allouées aux associations partenaires.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE, ENSEMBLE**

Contrôles des transports scolaires :

Opération majeure en mars (plus de 75 bus contrôlés sur l'année), 1 conducteur de bus contrôlé positif aux stupéfiants.

Opération en février 2025 à la jonction des zones police et gendarmerie avec saisie de stupéfiants, défaut de permis, d'assurance et de contrôle technique.

Contrôle interservices sur l'A77, avec des constatations d'irrégularités (DREAL/URSSAF) et des stupéfiants.

Contrôle de prévention « corridor de sécurité sur l'A77 » en novembre 2025.



DOSSIER DE PRESSE

BILAN DE LA DELINQUANCE EN 2025

Plan d'Action Départemental de Restauration de la Sécurité du Quotidien

Lancé en février 2025, dans la continuité des instructions gouvernementales, il se fonde sur un diagnostic territorial et thématique qui met en avant les principaux défis de sécurité dans le département et les moyens de lutter contre l'insécurité du quotidien.

1

Combattre les trafics de stupéfiants concentrés en zones urbaines (Nevers et Cosne-Cours-sur-Loire)

2

Contrecarrer les cambriolages et les vols liés à l'automobile en croissance en 2024

3

Prévenir et contrer les violences intrafamiliales en croissance comme sur l'ensemble du territoire national

4

Lutter contre les incivilités caractérisées par des violences verbales, des violences physiques et des dégradations ou tags

5

Amplifier les actions de sécurité routière

Actions :

Le PADRSQ s'appuie sur un continuum de sécurité associant l'Etat et ses partenaires (collectivités locales, associations). La préfecture de la Nièvre joue le rôle de coordination et de pilotage du PADRSQ, en lien avec les forces de sécurité et les partenaires.

Les communes et communautés de communes sont associées à la mise en œuvre du PADRSQ :

- Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD),
- Montée en puissance des polices municipales,
- Appuis financiers et techniques de l'État en matière de vidéoprotection, de conseils de sûreté aux collectivités pour participer au continuum de sécurité.



Inauguration du déport des images vidéos du Centre de Supervision Urbain (CSU) de la ville de Nevers au commissariat de Nevers.

DOSSIER DE PRESSE

BILAN DE LA DELINQUANCE EN 2025

PADRSQ de la Nièvre

Les forces de l'ordre adaptent leurs organisations aux missions prioritaires du plan, en particulier la lutte contre le narcotrafic et la lutte contre les cambriolages.

Mise en place d'actions concrètes de lutte contre les stupéfiants :

- Contrôles polyvalents type CODAF (relancés en 2025 en lien avec le Parquet),
- Mobilisation des mesures de la loi du 13/06/2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic, avec une notamment la fermeture d'un commerce pour découverte de stupéfiants, d'armes et de fraude à la réglementation des débits de boisson en août 2025,
- Mise en place du NarcoGED, instance collégiale co-présidée par le Parquet, ayant pour but de mobiliser davantage l'ensemble des acteurs pour une meilleure coordination des actions collectives.

La **poursuite des liens** entre la police et la gendarmerie est essentiel pour assurer la mise en place de ce plan.

Chaque force dispose de moyens et de **modos d'actions spécifiques** et **complémentaires** (chiens, drones, unités spécialisées).

Cette **mutualisation des moyens** est une force pour le département de la Nièvre.



Mesures concrètes pour lutter contre les atteintes aux biens :

- Développer les **conseils en sûreté** aux collectivités et en accentuant les efforts sur la police technique et scientifique,
- Pérenniser le **financement de la vidéoprotection** grâce au fonds interministériel de prévention de la délinquance,
- Développer les **actions de prévention**, notamment auprès des seniors pour les aider à mieux se prémunir des cambriolages et des escroqueries.

DOSSIER DE PRESSE

BILAN DE LA DELINQUANCE EN 2025

PADRSQ de la Nièvre

Le PADRSQ s'est imposé comme un cadre de travail local adapté au territoire nivernais en assurant une présence opérationnelle effective des forces de l'ordre sur l'ensemble du département. Le PADRSQ a vocation à évoluer en fonction des risques identifiés dans la Nièvre.

Financement avec le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD):

2 écoles ont été subventionnées pour des travaux de sécurisation (13 788 €),

4 policiers municipaux de deux communes ont été équipés de gilets pare-balles (650 €),

9 renouvellement de conventions de police municipale avec de nouvelles attributions (maitre-chien, équipements, etc.).



Vidéoprotection :

172 300 € ont permis l'installation de 56 nouvelles caméras dans 4 communes du département (Nevers, Saint-Honoré-les-Bains, Coulanges-lès-Nevers et La-Charité-sur-Loire).

